

ARTICLE DE LA REVUE JURIDIQUE THÉMIS

On peut se procurer ce numéro de la Revue juridique Thémis à l'adresse suivante :

Les Éditions Thémis

Faculté de droit, Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-Ville

Montréal, Québec

H3C 3J7

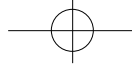
Téléphone : (514)343-6627

Télécopieur : (514)343-6779

Courriel : themis@droit.umontreal.ca

© Éditions Thémis inc.

Toute reproduction ou distribution interdite
disponible à : www.themis.umontreal.ca



Le droit qui s'écrit

Léo DUCHARME, *L'administration de la preuve*,
3^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2001

Tant pour le néophyte que pour le juriste aguerrri, le domaine de la preuve en droit privé peut laisser croire à un dédale. Certaines normes qui régissent ce secteur du droit se retrouvent dispersées dans les divers instruments législatifs, les autres ont émergé du flux des décisions judiciaires. Face à ses nombreuses sources et à sa complexité, quelle voie devons-nous suivre pour éviter de nous perdre dans les méandres du droit de la preuve?

La troisième édition de ce volume est certainement un outil précieux pour celui qui s'aventure dans l'étude ou la pratique quotidienne du droit de la preuve. En plus de faire référence à 450 nouvelles décisions judiciaires, son propos cible particulièrement le régime issu de la *Loi modifiant le Code de procédure civile* entré en vigueur le 1^{er} octobre 1995, en abordant le sujet de la mise en œuvre des procédés de preuve.

Divisé en trois parties, ce volume traite d'un vaste ensemble de notions. On y retrouve, en première partie, les principes directeurs de l'administration de la preuve, comme la neutralité du tribunal, le caractère contradictoire de la preuve ainsi que les diverses règles du se-

cret professionnel. On y fait également l'étude, en deuxième partie, de la preuve lors de l'enquête, en expliquant les diverses règles qui régissent la preuve testimoniale et la communication des pièces. La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux règles d'administration de la preuve hors de l'enquête. On y présente un large éventail de concepts juridiques qui concerne notamment l'interrogatoire préalable, la communication de documents et les procédures exceptionnelles.

Avec un style clair et fluide, cet ouvrage permet au lecteur de se familiariser rapidement avec un domaine qui, par sa lettre et son esprit, demande l'intégration d'enseignements juridiques nombreux et souvent ardue.

L'étude de cette nouvelle édition, tout comme la précédente, gagne à être complétée par une lecture attentive d'un autre ouvrage de Léo Ducharme, la 5^e édition du *Précis de la preuve*, publié également chez Wilson & Lafleur, qui est consacré aux règles de fond de la preuve.

Jean Sébastien Lebrun

Étudiant (LL.B.) à la
Faculté de droit de
l'Université de Montréal

